



PROJET D'AMENAGEMENT ET DE VALORISATION DES INVESTISSEMENTS DE LA VALLEE DU LOGONE (VIVA LOGONE)  
Financement : IDA N°70030-CM Agence d'exécution : SEMRY

### DEMANDE DE COTATIONS

N° 007 /DC/MINEPAT/SEMRY/VIVA LOGONE/UGP/SFM/2025 DU 16 AVR 2025

Pour la signature d'un accord cadre en vue de l'acquisition des consommables et fournitures de bureaux

Crédit IDA : N°70030-CM

1. Le Gouvernement de la République du Cameroun a obtenu de la Banque Mondiale, l'accord de crédit N°70030-CM afin de financer le coût du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce crédit pour effectuer les paiements autorisés au titre du Contrat pour lequel cette Demande de Cotations est publiée.

Il est prévu dans le cadre de l'exécution dudit projet de solliciter l'acquisition des fournitures désignées ci-après : « Pour la signature d'un accord cadre en vue de l'acquisition des consommables et fournitures de bureaux ».

2. A cet effet, vous trouverez ci-joint, le bordereau descriptif quantitatif de ces prestations, que je vous demande de bien vouloir chiffrer et me le retourner avec l'ensemble des pièces demandées, au plus tard le, 14 MAI 2025 à 12 heures, heure locale précises avec la mention : « Demande de Cotations N° 007 /DC/MINEPAT/SEMRY/VIVA LOGONE/UGP/CSPM/2025 Pour la signature d'un accord cadre en vue de l'acquisition des consommables et fournitures de bureaux à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement des offres ». Les cotations resteront valables pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

3. Les offres produites en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, plus une copie numérique** seront chiffrées Hors TVA et Toutes Taxes Comprises (TTC) et accompagnées du modèle de lettre de marché signé, qui constituera le contrat au cas où votre offre serait retenue.

4. Les cotations seront ouvertes le 14 MAI 2025 à 13 heures précises, heure locale, dans la salle de la Commission Spéciale du Projet VIVA-Logone, par la CSPM placée auprès du Projet d'Aménagement et de Valorisation des Investissements de la Vallée du Logone (VIVA-Logone) en présence des représentants des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui souhaitent être présents à l'ouverture.

5. L'Acheteur attribuera le marché au soumissionnaire, dont il aura déterminé que la cotation est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Demande de cotations, et qu'elle est la moins disante, à condition que le Soumissionnaire soit en outre jugé qualifié pour exécuter le Marché de façon satisfaisante.

6. La vérification à postériori se fera selon la description du service.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

#### Ampliations :

- DD/MINMAP
- ARMP
- P-VIVA LOGONE
- PDT-CSPM

